



**HAL**  
open science

## Pronoms relatifs "lequel" vs "qu-": conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives

Estèle Dupuy, Lucie Limousin

► **To cite this version:**

Estèle Dupuy, Lucie Limousin. Pronoms relatifs "lequel" vs "qu-": conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives. Pascale Trévisiol-Okamura et Malika Kaheraoui (dir.). Relatives et autres subordonnées - regards croisés en linguistique, acquisition et didactique, Presses Universitaires de Rennes, pp.21-57, 2015, Rivages linguistiques, 978-2-7535-4001-9. halshs-02452726

**HAL Id: halshs-02452726**

**<https://shs.hal.science/halshs-02452726>**

Submitted on 23 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pronoms relatifs *lequel* vs *-qu-* : conséquences pour la continuité référentielle des propositions relatives  
Etude diachronique de l'ancien au moyen français

Estèle Dupuy (Université de Poitiers – CESC/MForell A) et Lucie Limousin (Université de Strasbourg - LiLPa)

Résumé : Une étude de corpus en diachronie sur la continuité référentielle en ancien et moyen français a montré l'existence d'une continuité valentello-référentielle qui induit, en fonction du maintien ou du changement d'un référent en position d'actant 1 d'un verbe au verbe suivant, l'usage d'une forme nominale (si changement) ou pronominale/zéro (si maintien). Certaines propositions (non régies, temporelles et relatives en *lequel* ac.1) appliquent cette règle ; toutes les autres ne l'appliquent que partiellement. Nous exposerons en quoi les relatives selon leur terme introducteur sont les seules propositions à entrer dans les deux catégories, opposant ainsi les relatives en *lequel* actant 1 aux autres relatives.

Abstract : A diachronic study of a corpus of texts featuring referential continuity in Old and Middle French demonstrated the existence of valentello-referential continuity. This continuity entails the use of a noun – in cases where the reference of the prime or the second actant changes from one verb to the one that follows – or a pronoun, or null form – in cases where the reference of the same actants is maintained. Some clauses (independent clauses, temporal clauses and relative clauses with *lequel* as actant 1) follow this rule. All the other clauses partly follow this rule. We shall show that relative clauses are the only clauses belonging to both categories depending on their introductory relative pronouns: this creates a contrast between *lequel* actant 1 relative clauses and other relative clauses.

Les relatives sont au cœur des questions de continuité référentielle. En effet, leur pronom relatif présente un fonctionnement syntactico-sémantique spécifique puisqu'il assure un rôle actantiel<sup>1</sup> du verbe de la relative et réfère anaphoriquement à un antécédent *in absentia* ou *in praesentia*. Les relatives associent donc la dimension propositionnelle aux dimensions de chaînage anaphorique et valentiel<sup>2</sup>. Cela en fait un objet de recherche incontournable pour la période moderne mais aussi pour les périodes linguistiques plus anciennes où la langue n'était pas normée et dont la période moderne a hérité. En effet, les connaissances acquises en français moderne concernant les relatives et les niveaux d'enchâssement ne peuvent être plaquées sur un état de langue ancien – comme l'ancien et le moyen français – qui, préfigurant l'état de langue moderne, ne gagent pas d'un fonctionnement similaire au français moderne<sup>3</sup>. C'est pourquoi nous proposons d'étudier ces propositions particulières dans la

---

<sup>1</sup> Les actants et circonstants d'un verbe sont les acteurs du procès en situation étant entendu que « La valence d'un verbe est définie par l'ensemble des formulations qu'il accepte » (Blanche-Benveniste, 1984: 64). C'est sur cette base syntaxique que nous définirons les actants du verbe en les présentant sous un jour sémantique. L'actant 1 est celui sans qui le procès ne peut être réalisé, l'actant 2 est celui ou la chose pour laquelle le procès est réalisé, l'actant 3, quand le verbe en admet un, est celui à destination de qui le procès est réalisé. Ces trois rôles valentiels existent en puissance selon le verbe indépendamment des fonctions syntaxiques et servent de point d'ancrage aux référents par le biais des expressions référentielles et/ou anaphoriques. Ainsi, l'anaphore zéro qui correspond à une absence d'expression anaphorique (mais pas nécessairement à une absence de marquage : la désinence verbale jouant un rôle non ambigu en ancien et moyen français) ne déstabilise pas l'actualisation du procès ; car même si la référenciation ne se fait pas, tout verbe inscrit dans un système valentiel passe de procès en puissance à procès en acte.

<sup>2</sup> Il faudra prendre les termes de **chaînes/expressions anaphoriques** au sens large : selon nous, une chaîne anaphorique correspond à la succession linéaire des chaînes de références (Schneidecker, 1997) co-référentes. Ainsi les expressions référentielles que nous nommerons « expressions anaphoriques » regrouperont à la fois les anaphores au sens strict et les expressions co-référentielles qui se succèdent tout long de la chaîne (Dupuy-Parant, 2006). La notion de co-référencialité sera prise en compte. La continuité référentielle n'est pas remise en cause dans cette étude : les occurrences d'ambiguïté référentielle sont extrêmement rares.

<sup>3</sup> Pour exemple, en ancien et moyen français, les actants ne sont pas nécessairement exprimés. La fonction objet nominale est plus nécessairement explicite contrairement à la fonction sujet, la déclinaison permettant le repérage des fonctions. La disparition de la déclinaison à partir des 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècles conduira progressivement à

prose française du 13<sup>e</sup> à la fin du 15<sup>e</sup> siècle à partir d'un corpus de six textes en prose de genres différents<sup>4</sup>. Le milieu discursif<sup>5</sup> choisi pour une plus grande homogénéité est le récit. En revanche, ces textes sont volontairement de genres différents<sup>6</sup> de manière à faire varier la complexité du maillage référentiel qui correspond au nombre de référents co-présents susceptibles d'entrer en concurrence référentielle. Ainsi les spécificités décelées en diachronie sur cette période pourront être éclairantes pour des états de langue plus récents. Le choix a été fait d'observer la capacité des relatives à conduire la continuité référentielle. En effet, des travaux antérieurs<sup>7</sup> ont montré que le choix des expressions anaphoriques n'est pas subjectif mais lié à une combinatoire de règles syntactico-sémantiques<sup>8</sup> qui assurent l'identification des référents. En effet, une des règles qui gouvernent l'utilisation et le relais des expressions anaphoriques fait directement intervenir le verbe : d'une part, pour sa sémantique première (Blanche-Benveniste, 1984) qui colore de traits sémantiques spécifiques chacun de ses rôles valentiels et les référents qui y prennent place ; d'autre part, pour sa capacité à fédérer un chaînage valentiello-référentiel<sup>9</sup>, succession linéaire des verbes et de leur distribution valentielle sur laquelle viennent se greffer les référents attendus comme actants. Le terme de chaînage indique que la distribution valentiello-référentielle de chaque verbe entretient avec celle du verbe précédent, voire du verbe suivant, des relations référentielles qui vont influencer directement sur le choix des expressions anaphoriques. La valence verbale et la structure propositionnelle<sup>10</sup> jouent un rôle essentiel dans la continuité référentielle. Ainsi, certaines catégories de proposition permettent à leur verbe d'entrer en relation val-réf. avec la proposition suivante, d'autres ne l'autorisent pas, ce qui est signalé par le choix des expressions anaphoriques.

C'est dans ce cadre que les subordonnées relatives (notées P<sub>2rel.</sub>) présentent un fonctionnement val-réf. inégal et exceptionnel puisque ce sont les seules propositions subordonnées qui selon leur terme introducteur – pronoms relatifs synthétiques de base *qu-* et

---

un figement de l'ordre des mots et à l'expression de plus en plus fréquente du sujet jusqu'à devenir essentielle. Notre corpus contient donc des textes marqués par la déclinaison et d'autres desquels elle est relativement absente. Il faut en outre rappeler que le rôle valentiel ne coïncide pas avec une fonction syntaxique fixe : par exemple, le sujet n'est pas nécessairement actant 1 et l'objet actant 2. C'est pourquoi nous ne parlerons que de rôles valentiels (actants) et pas de fonction syntaxique puisque c'est au niveau de la succession des rôles valentiels que s'opère un choix discriminant quant à l'expression anaphorique.

<sup>4</sup> Pour l'ancien français : *Le Roman de Troie* (version du « Codex Bodmer 147 » ; dernier quart du 13<sup>e</sup> s., désormais *RDT*). Pour le moyen français : fin du 14<sup>e</sup> s. : *Méluise ou La Noble Histoire de Lusignan* de Jean d'Arras (désormais *Mél.*) et les 5 premières joies des *Quinze Joyes de Mariage* (désormais *QJM* ; Droz, 1967) ; Vers 1400 : du chap. 247 au chap. 256 inclus du livre I des *Chroniques* de Froissart (désormais *Chr.* ; Droz, 1972) ; 1470 : tome 1 des *Mémoires* d'Olivier de La Marche (désormais *MOM*) ; Fin 15<sup>e</sup> s. : 8 premiers chap. du livre III des *Mémoires* de Commines (désormais *Mém.* ; Lettres gothiques, 2001).

<sup>5</sup> **Milieu** au sens écologique du terme.

<sup>6</sup> Textes proches du roman ou de la nouvelle avec référents résomptifs, pour certains ; apparentés au récit historique plus ou moins subjectif type chroniques ou mémoires, pour d'autres.

<sup>7</sup> Cf. Dupuy-Parant (2006, 2007, 2008a et b), Dupuy (2010), Limousin (2010) : études centrées sur les personnes 3 et 6.

<sup>8</sup> Cf. Première partie de cet article.

<sup>9</sup> Par le terme de **chaînage valentiello-référentiel** (désormais val-réf.), on entend la succession de chaque argument du verbe séparément les uns des autres – succession des actants 1 ou des actants 2 – formant ainsi une chaîne valentielle de l'actant 1 ou de l'actant 2 sans qu'il y ait de contamination d'une chaîne valentielle par l'autre. Sur ces chaînes prennent place des référents qui seront exprimés par anaphore nominale, pronominale ou zéro. Celui de **distribution valentiello-référentielle** renvoie au fait que, de par sa valence, chaque verbe a des actants « en puissance » qui vont recevoir chacun un référent explicite sous une forme linguistique ou un référent implicite.

<sup>10</sup> Proposition syntaxique définie par le regroupement d'actants et de circonstants autour d'un verbe recteur, introduite dans certains cas de subordination par un terme subordonnant.

pronom relatifs adverbiaux *dont*, *où* ou analogiques de type *lequel* et ses dérivés – entrent dans ces deux catégories de conduction. C’est ce que nous nous proposons de montrer ici.

Dans un premier temps, nous poserons les bases théoriques et pratiques de cette étude, ensuite nous testerons la capacité de transmission val-réf. des relatives et exposerons les résultats obtenus en fonction de leur terme introducteur et du statut, régi vs non régi, de la proposition enchâssante.

### 1. Pré-requis : Une combinatoire syntactico-sémantique pour la continuité référentielle en moyen français (Dupuy, 2006)

Le choix des expressions anaphoriques dépend d’une combinatoire vérifiée de cinq règles syntactico-sémantiques, qu’il nous faut rappeler brièvement pour la suite du propos en nous concentrant sur celles qui intéressent particulièrement notre sujet. Elle se compose :

- D’une **règle de concurrence référentielle**, qui corrobore les relevés réalisés par Apothéloz (1995 : 238-239). Notre corpus atteste qu’en cas de faible co-présence de référents (deux ou trois) le choix des expressions anaphoriques soit lié à une désambiguïsation optimum : l’anaphore nominale n’apparaît que dans les cas de co-présence de référents ayant exactement les mêmes caractéristiques (genre, nombre, nature ontologique) ; si une ou plusieurs de leurs caractéristiques divergent, l’anaphore pronominale ou zéro suffisent à la reprise des référents même si leur chaînes anaphoriques s’entrelacent. Les exceptions à ce fonctionnement concurrentiel – relevées également par Apothéloz (1995 : 238) – portent sur des anaphores nominales comme pronominales ou zéro. A la différence d’Apothéloz qui réfléchit sur ces occurrences inattendues en termes de saillance, nous avons constaté qu’elles sont en rapport avec la succession des référents sur les rôles valentiels - d’où les quatre règles suivantes mises au jour.
- D’un ensemble de **quatre règles** fonctionnant de concert et mettant au premier plan la répartition des référents sur les rôles valentiels de chaque verbe en succession linéaire :
  - o Une règle **intra-distributionnelle**. Chaque verbe pris individuellement ne peut avoir le même référent sur deux de ses rôles valentiels (actant 1 et 2 – sauf verbes réfléchis). Ainsi lorsque deux référents A et B sont co-présents, l’identification de l’un lève le voile par déduction sur l’identité de l’autre.
  - o Deux règles **inter-distributionnelles** qui prennent en compte le chaînage des actants 1 séparément de celui des actants 2. Pour des raisons de volume, nous centrons notre propos sur celle **de l’actant 1**<sup>11</sup>. Ainsi, (1) illustre la règle val-réf. de l’actant 1 : tout référent qui se maintient en rôle d’actant 1 est repris par anaphore pronominale ou zéro, comme « il » sujet de *vouloit* dans (1), de sorte que l’anaphore pronominale ou zéro sont des indices de continuité val-réf. :

(1) Le Roy estoit, d’aultre part, pour le [= le mariage] rompre tres embesoigné; mais il n’en estoit point de besoing, pour deux raisonz que j’ay dictez ailleurs ; ny aussi ledict duc [de Bourgogne] n’eust point voulu de si grand gendre, car il vouloit marchander de ce mariage partout, comme j’ay dict. Et ainsi le Roy perdit sa peyne, mais il ne pouvoit sçavoir les pensees d’autruy (*Mém.* : 251, l. 1-7)<sup>12</sup>

<sup>11</sup> Celle de l’actant 2 étant parfaitement identique.

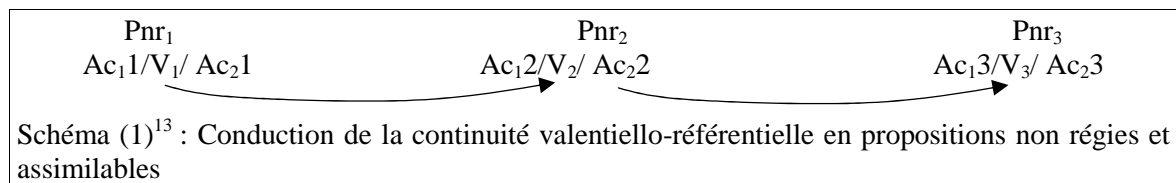
<sup>12</sup> Chaque extrait cité sera accompagné d’une glose ou semi-traduction qui restera au plus près du texte médiéval afin de permettre au lecteur non médiéviste de cerner le sens de l’extrait tout en y retrouvant la structure syntaxique qui nous intéresse ici. Les extraits comme leur traduction seront agrémentés de soulignements spécifiques à chaque chaîne anaphorique concernée par l’étude indépendamment du rôle valentiel occupé par les référents qui sera commenté dans notre texte. Cela permettra de voir au mieux l’entrelacement des chaînes anaphoriques et l’alternance des formes anaphoriques utilisées au sein de chacune. Seront surlignées ou encadrées (en cas d’enchâssement à double niveau) les propositions régies concernant notre propos afin d’en faciliter le repérage au lecteur.

Le roi était, d'autre part, très occupé à faire échouer ce mariage, mais cela n'était pas nécessaire, pour les deux raisons que j'ai déjà évoquées. De plus, le duc n'aurait pas voulu de gendre aussi prestigieux car il voulait marchander partout ce mariage, comme je l'ai dit. Et ainsi, le roi perdit son temps mais il ne pouvait pas connaître les pensées d'autrui.

A l'inverse, lorsqu'un référent cède sa place en rôle d'actant 1, le référent qui lui succède dans ce rôle (même déjà connu) apparaît sous forme nominale, comme « le Roy » actant 1 de *perdit* dans (1).

o La quatrième règle est **syntactico-valentielle**. Elle nous intéresse particulièrement et s'appuie sur la règle précédente dont elle contraint l'application en fonction de la catégorie de la proposition incluant chaque verbe. Chaque proposition a une frontière d'entrée et une frontière de sortie correspondant respectivement au premier terme et au dernier terme en lien syntactico-valentiel avec son verbe. La conduction de la continuité val-réf. se fait de deux manières différentes en fonction de la catégorie de la proposition (régie vs non régie) incluant le verbe et/ou de son terme introducteur pour les propositions régies. Selon le principe de linéarité qui prévaut aux règles inter-distributionnelles, les propositions [P<sub>2</sub>], objet d'étude, seront mises en rapport avec celle qui les précède [P<sub>1</sub>] et celle qui les suit directement [P<sub>3</sub>].

Ainsi comme illustré par le schéma 1, reçoivent l'influence de la distribution val-réf. de la proposition qui précède et influent sur celle qui suit, les propositions non régies, comme dans (1), et assimilables, régies temporelles, surlignées dans (2), et relatives en *lequel* (schéma 1). On parlera de frontière d'entrée et de sortie poreuse.



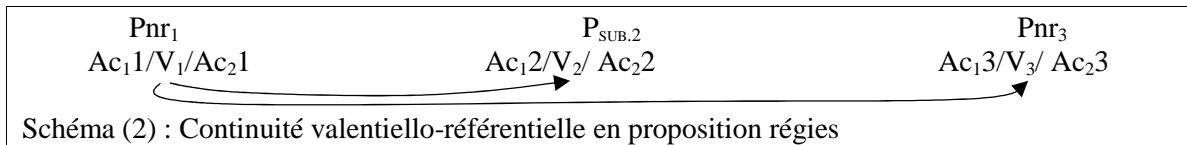
En (2), sont soulignés les actants 1 successifs ce qui permet de constater que le maintien de l'identité référentielle est marqué par l'anaphore pronominale ou zéro et que chaque changement est appuyé par une forme nominale.

(2) Et retournerent chil doi chevalier sus lors logeis, ensi que tous desconfis, et furent sus un estat que de tantos partir de la et retourner arriere, qant evous descendu et venu entre euls un vaillant cevalier breton bretonnant, qui se nonmoit messires Garniers de Quadugal, et amenoit en sa compagnie cent lances de bonnes gens, tous a election. Sitretos que il fu venus, li compaignon en orent grant joie (*Chr.* : 814, l. 142-149)

Et ces deux chevaliers retournerent à leur logis tout déconfis. Et ils étaient dans l'état d'esprit de quitter cet endroit et de battre en retraite, lorsque voici apparaître et venir à eux un vaillant chevalier breton, bretonnant qui s'appelait messire Garnier de Quadrugal, et qui amenait avec lui cent lances de bonnes gens et des mieux choisis (/des meilleurs). Dès qu'il fut là, les compaignons en éprouvèrent grande joie

Or la majorité des propositions régies ne permet pas à la distribution val-réf. de son verbe d'influer sur celle du verbe suivant (schéma 2). Ces propositions régies ont donc une frontière d'entrée poreuse qui reçoit l'influence de la distribution val-réf. précédente, comme le montre en (3) la forme nominale *li rois d'Engleterre* qui indique un changement d'identité référentielle en actant 1, mais une frontière de sortie étanche.

<sup>13</sup> Légende des schémas (1) et (2) : Ac<sub>1</sub> = actant 1 ; Ac<sub>2</sub> = actant 2 ; V = verbe ; Pnr = proposition non régie ; P<sub>sub.</sub> = proposition régie autre que temporelle et relative en *lequel* ; les chiffres 1, 2, 3 reprennent le numéro du verbe ; la position des actants autour du verbe est purement fictive (voir note 1).



(3) Cil doi cardinal, ensi que il<sup>14</sup> estoient cargiet, se missent tantos en grant painne d'aler de l'une hoost en l'autre ; et volentiers eussent veu par lors promotions que li rois d'Engleterre eust brisiet son siege, laquelle cose il n'eust jamais fait. Toutesfois il parlementerent tant et alerent de l'un a l'autre que, sus certains articles et trettiés d'acord et de paix, ils procurerent que uns respis fu pris entre ces deus rois et lors gens la estans au siege et sus les camps, a durer tant seullement trois jours. (*Chr.* : 832, l. 8-17)

Ces deux cardinaux, comme ils en étaient chargés, firent aussitôt l'effort d'aller d'une armée à l'autre, et ils auraient volontiers envisagé que grâce à leur influence le roi d'Angleterre lève son siège, ce qu'il n'aurait jamais fait. Cependant, ils parlementèrent tant et allèrent tant d'un camp à l'autre que, moyennant certains articles et traités d'accord et de paix, ils réussirent à obtenir qu'un répit de seulement trois jours soit instauré entre ces deux rois et leurs gens présents ici au siège comme dans les camps.

Ainsi en (3), l'actant 1 du verbe *parlementerent* apparaît sous la forme pronominale *il* référant à « *Cil doi cardinal* » actant 1 dans la proposition enchâssant la conjonctive, sans tenir compte de la présence intermédiaire du référent « *li rois d'Engleterre* » actant 1 en conjonctive.

Partant, présentons la méthodologie et les tests des frontières des relatives.

## 2. Méthodologie et traitement des propositions subordonnées relatives

L'objectif est de vérifier la linéarité et les limites d'application des règles inter-distributionnelles pour chaque relative en fonction de son terme introducteur.

Nous observerons d'abord le comportement de la frontière d'entrée des relatives, spécifique à l'utilisation d'un pronom relatif ; puis nous exposerons les hypothèses et les résultats permettant d'évaluer leur frontière de sortie. Nous ne distinguerons les relatives enchâssées par une proposition régie vs non régie qu'en fonction de la pertinence de cette distinction.

### 2.1. La frontière d'entrée des propositions relatives enchâssées en proposition non régie et régie

Les pronoms relatifs confèrent un rôle valentiel à leur référent dans la relative, quel que soit le rôle de ce référent dans la proposition enchâssante. Pour tester la porosité de la frontière d'entrée de la relative, il convient de regarder les expressions anaphoriques choisies pour l'actant 1. Deux configurations s'opposent : les relatives dont l'actant 1 est le pronom relatif et les relatives dont l'actant 1 est autre que le pronom relatif.

#### 2.1.1. L'actant 1 est le pronom relatif *qui* ou *lequel*<sup>15</sup>

Dans le cadre de la règle inter-distributionnelle de l'actant 1, les relatives introduites par *qui* et *lequel* sont particulières puisque ces pronoms reprennent un élément (nom ou pronom) de P<sub>1</sub> enchâssante et lui confèrent souvent (hors relatif régime d'une préposition), le rôle

<sup>14</sup> La forme *il* en personne 6 est attendue pour cette époque, le *s* marquant le pluriel apparaît par analogie au moment de la disparition de la déclinaison début 14<sup>e</sup> siècle, il est très rare chez Froissart (Marchello-Nizia, 1997 : 223-224).

<sup>15</sup> L'ordre des mots en ancien et moyen français n'est pas soumis aux mêmes régularités qu'en français moderne. Un pronom relatif peut être éloigné de son antécédent de l'ancien français jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle (Ménard, 1994 : 78-79 ; Joly, 2004 : 71 ; Marchello-Nizia, 1997 : 429 cf. exemples ; Gougenheim, 1974 : p. 96-97). En (4), l'ordre des mots est attendu avec sujet postposé eu égard à la présence d'un complément circonstanciel devant le verbe. Dans (5), l'ordre est le même qu'en français moderne puisque la première place n'est pas occupée par un complément (objet nominal, circonstanciel, etc.) (Prévost, 2001).

d'actant 1 dans la relative dite P<sub>2rel.</sub>, quel que soit son rôle dans la proposition enchâssante qu'il soit actant 1 en P<sub>1</sub> comme dans (4) ou actant 2 en P<sub>1</sub> comme dans (5).

(4) Par le temps regnoit en Aussay un moult puissant roy lequel estoit vefves nouvellement (Mél. : 440, l. 6-8)

En ce temps, un très puissant roi régnoit en Aussay, lequel était veuf depuis peu.

(5) Et combien qu'il [= le jeune homme] a aises et plaisances largement, il ne les peut endurer, mais regarde les autres mariés qui sont en la nasse bien embarrez, (QJM : 6, l. 11-12)

Mais bien qu'il ait largement de quoi vivre et prendre du plaisir, il ne peut endurer sa situation et regarde les autres, mariés, qui sont bien enserrés dans la nasse.

Or, parce que le pronom est obligatoire, cela n'est pas pertinent quand à l'application de la règle inter-distributionnelle puisque dans le cas d'un changement d'identité référentielle en rôle d'actant 1 aucune forme nominale ne le marquera (cf. (5)).

Ainsi, les pronoms relatifs<sup>16</sup> *qui* et *lequel* ont un comportement spécifique : ils dégagent le référent qu'ils reprennent des contraintes inter-distributionnelles, la forme pronominale étant condition *sine qua non* de l'existence de la relative. Ils opèrent donc un décrochage inter-distributionnel et rendent inopérante la distribution val-réf. du verbe de P<sub>1</sub> sur celle du verbe de la P<sub>2rel.</sub>, aucune forme nominale ne marquant le changement d'identité référentielle en actant 1 de P<sub>1</sub> à P<sub>2rel.</sub>.

Si la pertinence de ces constatations est limitée dans le cadre de l'exploration de la porosité de frontière d'entrée en relative, elle sera en revanche cruciale pour déterminer l'influence de la distribution val-réf. sur la proposition qui suit la relative.

### 2.1.2. L'actant 1 n'est pas le pronom relatif *que, quoi, dont, où, qui et lequel* dans la relative

La porosité de la frontière d'entrée de la relative est vérifiable pour la chaîne de l'actant 1 à la condition que ce rôle ne soit pas tenu par le pronom relatif : seule cette configuration permet de tester la continuité val-réf. concernant l'actant 1.

Dans (6), le référent implicite « le bon homme » actant 1 du verbe actif *demourra* de P<sub>1</sub> et actant 2 du verbe passif *est mis* de la relative introduite par le pronom adverbial *ou* est repris par le pronom personnel, *il*, sujet du verbe *est mis*.

(6) Et ainxin demourra en la nasse ou il est mis en grans tourmens, qu'il a prins et prent pour joies, (QJM : 48, l. 518-520)

Et ainsi il demeura dans la nasse où il subit tortures qu'il a pris et prent toujours pour jouissances,

Cette anaphore pronominale<sup>17</sup>, signale que la distribution val-réf. du verbe de P<sub>1</sub> entre en résonance avec celle du verbe de la relative : la frontière d'entrée de la relative est poreuse.

Une autre façon de réaliser ce test est d'observer ce qui se passe lorsqu'il y a changement d'identité référentielle entre l'actant 1 de P<sub>1</sub> et l'actant 1 de P<sub>2rel.</sub>. Une forme nominale marque ce changement ce qui est validé par nos occurrences, comme en (7) où « *son mary* » marque le changement d'identité référentielle en rôle d'actant 1 :

(7) Or a la dame sa robe que son mary ne lui avoit voulu donner (QJM : 47, l. 490-491)

A présent la dame détient sa robe, celle que son mari n'avait voulu lui donner.

Toutes les propositions subordonnées relatives introduites par *que, quoi, dont, où* présentent une frontière d'entrée poreuse. De même pour les pronoms relatifs *qui* et *lequel*, lorsqu'ils ne sont pas actant 1 (trois occurrences)<sup>18</sup>. Ces occurrences sont recensées dans le

<sup>16</sup> Les mêmes constatations peuvent être faites sur les pronoms relatifs *que* et *quoi* si l'on se base sur la règle inter-distributionnelle de l'actant 2.

<sup>17</sup> Conforme à l'application de la règle inter-distributionnelle entre verbe à l'actif et verbe au passif : actant 1 actif > actant 2 passif > actant 1 actif (Dupuy-Parant, 2010).

<sup>18</sup> Une occurrence de relative avec *lequel* actant 2 : *elle lui fera encore aucun regart gracieux, par lequel le gentil galant parlera encore a la chamberiere de la dame.* (QJM : 41, l. 276-278). Traduction : « Elle lui enverra

tableau 1<sup>19</sup> qui évalue le taux de *porosité* de la *frontière d'entrée* de la relative à partir du test sur la chaîne val-réf. de l'actant 1. Ces résultats sont confirmés par l'ensemble du corpus.

Relatives : <b>frontière d'entrée</b>		<i>Qui</i> (	<i>que</i>	<i>(à) quoi</i>	<i>dont</i>	<i>où</i>	<i>Auquel/lequel</i> (	Total des occurrences		
								Occ.	% <sup>20</sup>	Total
<i>RDT</i>	Poreuse		4			4		8	72.7%	11
	Cas indéterminés		1			2		3	27.2%	
	Contre-ex.									
<i>Mél.</i>	Poreuse		1	1	1	1		4	66.6%	6
	Cas indéterminés		1			1		2	33.3%	
	Contre-ex.									
<i>QJM</i>	Poreuse	2	10		4	8	3	24	87%	31
	Cas indéterminés		2		2			4	13%	
	Contre-ex.									
<i>Chr.</i>	Poreuse		10		1	1		12	92.3%	13
	Cas indéterminés		1					1	7.6%	
	Contre-ex.									
<i>Mém.</i>	Poreuse		17	1	3			21	91.3%	23
	Cas indéterminés		2					2	8.6%	
	Contre-ex.									
<i>MOM</i>	Poreuse					1		1	16%	6
	Cas indéterminés		2		2	1		5	83.3%	
	Contre-ex.									

Tableau 1 : Frontière d'entrée des propositions relatives, test de l'actant 1 (relatif autre qu'actant 1.)<sup>21</sup>

Toutes les occurrences testables<sup>22</sup> valident une frontière d'entrée poreuse de la relative. Les cas indéterminés sont minoritaires, excepté pour *MOM*, et ils ne constituent pas des contre-exemples.

encore quelque regard charmeur, suite auquel le noble galant s'entretiendra encore avec la chambrière de la dame. »

Deux occurrences avec *qui* actant 2/3 en fonction du degré de lexicalisation des locutions verbales concernées : *car femme bien apprinse scet mil manieres toutes nouvelles de faire bonne chiere a qui el veult* (*QJM* : 39, l. 206-208). Traduction : « car une femme bien au fait connaît mille façons toutes nouvelles de faire bonne figure à qui elle veut » *Faire bonne chiere* étant à considérer comme une locution verbale. *Qui* peut être interprété soit comme actant 2 de la locution verbale, soit comme actant 3 du verbe *veult*.

*Et peut estre que elle a ung amy, mais il n'est pas riche pour la donner, quar a l'aventure est ung pouvre galant a qui elle tient son estat.* (*QJM* : 41, l. 268-271). Traduction : « Et il est possible qu'elle ait un amant, mais pas suffisamment riche pour lui offrir la robe, car le hasard à fait que c'est un galant désargenté qu'elle entretient. »

<sup>19</sup> Pour le comptage des tableaux 1 et 2 le corpus a été réduit aux chap. 5 à 9 du *RDT* (12 pages), au début de *Mél.* (pp.120-142 : 12 pages), aux deux premières *Joyes* des *QJM* (10 pages), au chap. 247 du livre I des *Chr.* (10 pages), aux chap. 1 et 2 du livre III des *Mém.* (8 pages) et aux chap. 9 à 12 de *MOM*.

<sup>20</sup> Pourcentages calculés avec la totalité des occurrences.

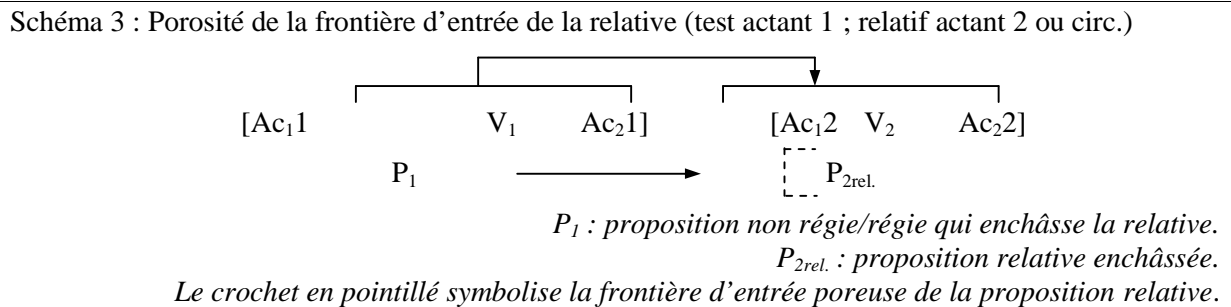
<sup>21</sup> Légende du tableau 1 (applicable aux tableaux 2 et 3 pour la frontière de sortie) : « Poreuse » = relatives attestant une *frontière d'entrée poreuse* à la distribution val-réf. du verbe de P<sub>1</sub> non régie précédente et/ou enchâssante. « Cas indéterminés » = relatives pour lesquelles la règle inter-distributionnelle de l'actant 1 est relayée par celle de concurrence référentielle ou occurrences pour lesquelles une tournure impersonnelle en relative ne permet pas d'accéder à un actant 1 (ex : *comme il sembloit*, une occ. dans *Mém.*). « Contre-ex. » = occurrences pour lesquelles l'expression anaphorique choisie pour l'actant 1 du verbe de la relative ne répond pas à la règle inter-distributionnelle de l'actant 1 et ne peut pas être expliquée par la règle de concurrence référentielle, ou par l'un des autres fonctionnements val-réf. (Dupuy-Parant, 2006 : Chap. 4 et 6).

<sup>22</sup> Hors « cas indéterminés ».



Diachroniquement, il semble ne pas y avoir d'évolution concernant la porosité de la frontière d'entrée puisque, pour des textes de genre proche comme *RDT*, *Mél.*, *Chr.* et *Mém.*, les résultats sont similaires<sup>23</sup>.

Il ressort donc que la distribution val-réf. du verbe de la relative à sa *frontière d'entrée* subit l'influence de celle du verbe de P<sub>1</sub> non régie enchâssant la relative, de sorte que les règles inter-distributionnelles s'appliquent entre ces deux distributions val-réf., comme le montre le schéma (3).



Dans notre corpus, ce schéma est confirmé également par les occurrences de relatives enchâssées en proposition régie.

## 2.2. La frontière de sortie des relatives enchâssées en proposition non régie vs régie

### 2.2.1. Configurations pertinentes pour le test de la frontière de sortie des relatives

Pour la démonstration et selon le principe de linéarité, il conviendra d'observer l'impact potentiel de l'identité référentielle actant 1<sup>24</sup> de P<sub>2rel.</sub> sur le choix de l'expression anaphorique de l'actant 1 de la proposition suivante dite P<sub>3</sub>.

Deux configurations de répartition des référents sur les rôles valentiels<sup>25</sup> sont pertinentes et impliquent que l'actant 1 de P<sub>1</sub> soit d'identité référentielle différente de celui de P<sub>2rel.</sub> :

**(Config. 1)** Le référent actant 1 de P<sub>1</sub> est le même que celui de l'actant 1 de P<sub>3</sub>.

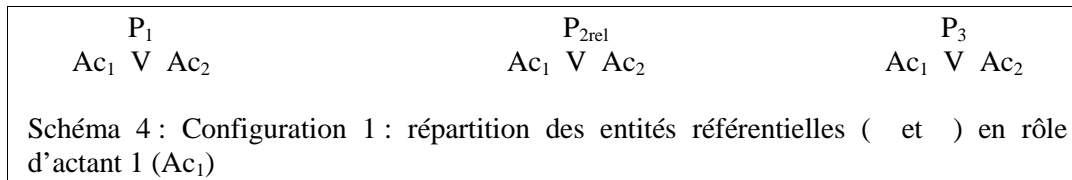
Il en va ainsi dans (8), où le référent « la dame » est actant 1 du verbe *se cuide* en P<sub>1</sub> et du verbe *voit* en P<sub>3</sub> ; alors que l'actant 1 des verbes des relatives, coordonnées et enchâssées en P<sub>1</sub>, est le référent « Jouhanne ».

(8) Elle [= la dame] se cuide lever et appelle Jouhanne, qui ne sonnet mot et li fault au besoing, qui est grant pitié ! Et quant elle voit que Jouhanne ne sonne mot, elle dit (*QJM* : 47, 1.477-478) Elle prétend se lever et appelle Jouhanne qui ne dit mot et lui fait défaut, ce qui est bien fâcheux. Et quand elle voit que Jouhanne ne dit mot, elle dit...

<sup>23</sup> Une hypothèse, non vérifiable en l'état, pourrait être soulevée pour les cas indéterminés : les règles inter-distributionnelles semblent privilégiées par rapport à la règle de concurrence référentielle ce que montrerait en partie la diminution diachronique des cas indéterminés (si l'on excepte *MOM*). Or l'indétermination de certains cas est due à une préférence pour la règle de concurrence référentielle dont l'application est plus fréquente en cas de maillage référentiel simple comme dans les *QJM* (un à deux référents co-présents).

<sup>24</sup> Le choix de tester uniquement la chaîne de l'actant 1 est dû à des questions de volume mais aussi à un plus grand nombre de configurations pertinentes.

<sup>25</sup> Trois autres configurations existent mais ne permettent pas le test de porosité de la relative : 1/ maintien d'une identité référentielle en rôle d'actant 1 en P<sub>1,2,3</sub> ; 2/ changement d'identité référentielle pour l'actant 1 de chaque proposition P<sub>1,2,3</sub> ; 3/ P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> ont pour actant 1 la même identité référentielle, ce qui ne permet pas de savoir qui de l'actant 1 de P<sub>1</sub> ou de P<sub>2</sub> influe sur celui de P<sub>3</sub> et donc de conclure sur la porosité de la frontière de sortie de P<sub>2rel.</sub>

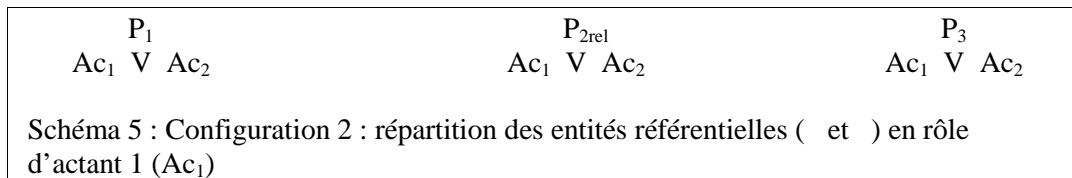


**(Config. 2)** Le référent actant 1 de P<sub>2rel.</sub> est le même que celui de P<sub>3</sub> mais différent de celui de P<sub>1</sub>.

Ainsi en (9), le référent « *II messages* » est actant 1 du verbe *alerent* de la relative (pronom relatif *li quel*) et du verbe *vindrent* de la P<sub>3</sub> suivante (pronom personnel *il*) ; alors que P<sub>1</sub> a pour actant 1 un autre référent implicite « *tuit li Grizois* » pour le verbe *envoierent*.

(9) Et a ce conseil s'acorderent tuit li Grizois et i envoierent .II. messages, li quel alerent de maintenant en la cité de Troie. Et quant il vindrent devant le roy Priant, il li requistrent les trives des .II. mois, (RDT : 100, l. 22-26)

A ce conseil, tous les Grecs s'accordèrent et envoierent deux messagers, lesquels allèrent aussitôt en la cité de Troie. Et quand ils arrivèrent devant le roi Priam, ils lui réclamèrent la trêve de deux mois,



Partant de ces configurations et de la règle inter-distributionnelle de l'actant 1, les expressions anaphoriques indiqueront la prise en compte du changement ou du maintien de l'identité référentielle en P<sub>3</sub> et révéleront l'influence ou non de la distribution val-réf. de P<sub>2rel.</sub> sur P<sub>3</sub>.

### 2.2.2. Frontière de sortie étanche : méthode, test et fréquence

Si la relative a une frontière de sortie étanche, le choix des expressions anaphoriques en P<sub>3</sub> ne tiendra pas compte de la répartition des référents sur les rôles valentiels en P<sub>2rel.</sub>. La continuité val-réf. s'établira donc entre P<sub>1</sub> et P<sub>3</sub>.

Selon la **config. 1**, l'interposition en P<sub>2rel.</sub> d'un référent actant 1 différent de celui des verbes de P<sub>1</sub> et P<sub>3</sub> (identique) ne sera pas pris en compte. Le maintien de l'identité référentielle actant 1 de P<sub>1</sub> à P<sub>3</sub> sera donc marqué par une forme pronominale ou zéro (schéma 4). Ainsi en (8) où, malgré un référent différent pour l'actant 1 en P<sub>2rel.</sub> (« *Jouhanne* » repris par *qui*), une forme pronominale *elle* reprend le référent « dame » en P<sub>3</sub>. Ce pronom marque le maintien en actant 1 du référent « dame » des verbes *appelle* de P<sub>1</sub> à *voit* de P<sub>3</sub> et indique que la relative n'a pas influé sur P<sub>3</sub><sup>26</sup>. La relative en *qui* actant 1 semble donc avoir une frontière de sortie étanche.

Selon la **config. 2**, malgré la présence en P<sub>2rel.</sub> d'un référent actant 1 identique à celui du verbe de P<sub>3</sub>, en cas de frontière de sortie étanche de la relative, ce maintien ne serait pas pris en compte. Cela se traduirait par une forme nominale marquant le changement d'identité référentielle entre l'actant 1 de P<sub>1</sub> et de P<sub>3</sub> (schéma 5). L'extrait (10) en atteste : P<sub>1</sub> y a pour actant 1 du verbe *fut*, le référent « *Le Roy* » qui reste actant 1 du verbe *fist* de la première relative en *ou* sous la forme pronominale *il*. En revanche, le verbe *estoitent* de la seconde relative coordonnée *estoitent [...] d'Anjou* change d'actant 1, mentionné sous forme nominale *le duc de Guyenne [...] d'Anjou*. Celui-ci reste actant 1 du verbe *estoitent* de P<sub>3</sub>.

<sup>26</sup> Si la distribution val-réf. de la relative avait influé sur celle de P<sub>3</sub>, le changement d'identité référentielle de l'actant 1 entre ces deux propositions aurait été marqué par la forme nominale de l'actant 1 de P<sub>3</sub>.

(10) Le Roy fut ce pendant a Beauvaiz, ou il fist une bien grand assemblee, et estoient avecques luy le duc de Guyenne, son frere, et le duc Nycolas de Calabre, filz ainsé du duc Jehan de Calabre et de Lorraine, et seul heritier de la maison d'Anjou. Avecques le Roy estoient les nobles du royaume assembléz par maniere d'arriere ban. (*Mém.* : 226, l. 35 et 227, l. 10)

Le roi resta pendant ce temps à Beauvais où il fit un grand rassemblement de troupes et étaient présents avec lui le duc de Guyenne, son frère et le duc Nicolas de Calabre, fils aîné du duc Jean de Calabre et de Lorraine, seul héritier de la maison d'Anjou. Les nobles du royaume étaient réunis en arrière ban avec le roi.

Or, malgré le maintien du référent « *le duc de Guyenne [...] d'Anjou* » en actant 1 de  $P_{2rel.}$  à  $P_3$ , il est mentionné en  $P_3$  sous la forme nominale *les nobles du royaume*. La distribution val-réf. de  $P_{2rel.}$  n'a donc pas été prise en compte. La frontière de sortie de  $P_{2rel.}$  est donc étanche<sup>27</sup>.

Les tests effectués<sup>28</sup> sur les occurrences de ces deux configurations indiquent qu'entrent dans cette catégorie les relatives en *qui, que, quoi, dont, où, auquel* (hors *lequel* actant 1). Le tableau 2, réalisé à partir du corpus réduit<sup>29</sup>, réunit les fréquences de validation de l'étanchéité de la frontière de sortie de ces relatives.

Relatives : frontière de sortie <sup>30</sup> Enchâssante non régie		<i>qui</i>	<i>que</i>	(à) <i>quoi</i>	<i>dont</i>	<i>où</i>	<i>Auquel/lequel</i> (autre que actant 1)	Total des occurrences		
								Occ.	% <sup>31</sup>	Total
<i>RDT</i>	Étanche	5	7			2		14	100%	60
	Cas indéterminés	31	5		1	9		46		
	Contre-ex.									
<i>Mél.</i>	Étanche	9	1			1		11	100%	35
	Cas indéterminés	19	2	1		2		24		
	Contre-ex.									
<i>QJM</i>	Étanche	8	4		1	3	3	19	85%	61
	Cas indéterminés	23	8		5	4	1	41		
	Contre-ex.					1 <sup>1</sup>		1	5%	
<i>Chr.</i>	Étanche	6	3		1	1		11	100%	48
	Cas indéterminés	25	10	1		1		37		
	Contre-ex.									
<i>Mém.</i>	Étanche	2	3					5	100%	51
	Cas indéterminés	20	18	1	4	1	2	46		
	Contre-ex.									
<i>MOM</i>	Étanche	6	1			1		8	100%	31
	Cas indéterminés	7	4		8	3	1	23		
	Contre-ex.									

Tableau 2 : Frontière de sortie des propositions relatives en *qui, que, quoi, dont, ou, auquel* (actant 1) avec enchâssante non régie

Ce sont les résultats des colonnes « étanche » et « contre-ex. » qui permettent de voir que  $P_{2rel.}$  a une frontière de sortie *étanche*. Nous ne relevons qu'un seul contre-exemple<sup>32</sup> dans les

<sup>27</sup> Si la distribution val-réf. de  $P_{2rel.}$  avait influé sur celle de  $P_3$ , le maintien d'identité référentielle de l'actant 1 entre  $P_{2rel.}$  et  $P_3$  aurait été appuyé par une anaphore pronominale ou zéro.

<sup>28</sup> Cette fois, sont incluses dans le décompte les rares occurrences de relatives enchâssées par des propositions régies classées dans « cas indéterminés ».

<sup>29</sup> Cf. *Supra* note 19.

<sup>30</sup> La légende du tableau 2 (cf. tableau 1) : « étanche » = occurrences pour lesquelles  $P_{2rel.}$  atteste une *frontière de sortie étanche*. « Cas indéterminés » = relais de la règle de concurrence référentielle et occurrences dont les schémas val-réf. ne sont pas pertinents ici. « Contre-ex. » = occurrences où l'expression anaphorique utilisée pour l'actant 1 de  $P_3$  semble tenir compte de la distribution val-réf. de  $P_{2rel.}$ .

<sup>31</sup> Pourcentages calculés sans les « cas indéterminés ». Ces derniers ne contredisant pas l'étanchéité de la frontière de sortie des relatives.

<sup>32</sup> *Ne demandés point les douloureux pensemens ou le pauvre homme est, qui ne dort ne ne repose fors seulement penser comment il pourra apaiser sa femme et mettre remide en sa debte, mais encore est il plus*

*QJM*, seul texte qui soit d'un genre différent et qui présente moins de référents co-présents que les autres.

Diachroniquement, nous ne notons pas d'évolution : le taux de propositions relatives qui ont une *frontière de sortie étanche* reste stable.

Ces fréquences se confirment sur tout le corpus.

Il apparaît donc que les propositions relatives introduites par *qui, que, quoi, dont, où* et *auquel* (actant 1) présentent une frontière de sortie **étanche** qui ne permet pas à leur distribution val-réf. d'influer sur celle de la proposition qui suit. En revanche, il est essentiel de noter qu'aucune relative en *lequel* actant 1 ne présente de frontière de sortie étanche.

### 2.2.3. Frontière de sortie poreuse : méthode, test et fréquence

Dans le cas d'une relative qui présenterait une frontière de sortie poreuse, l'utilisation des expressions anaphoriques prendrait en compte la répartition des référents sur les rôles valentiels en relative. La continuité val-réf. s'établirait donc entre  $P_{2rel.}$  et  $P_3$ . L'hypothèse peut être faite que les propositions relatives en *lequel* actant 1 ne présentant pas une frontière de sortie étanche, en auraient une poreuse. Ce sont donc ces propositions qui seront testées en priorité dans cette optique.

Selon la **config. 1** (schéma 4), l'interposition en  $P_{2rel.}$  d'un référent actant 1 différent de celui de l'actant 1 des verbes de  $P_1$  à  $P_3$  identiques, sera pris en compte. Ainsi le changement de l'identité référentielle actant 1 de  $P_{2rel.}$  à  $P_3$  sera marqué par une forme nominale. Or dans notre corpus aucun exemple probant de cette configuration, permettant de valider à coup sûr une frontière de sortie poreuse, n'a pu être relevé. Cette configuration existe à raison de quelques occurrences (néanmoins aucune dans les *QJM*, les *Chr.* ou les *Mém.*), cependant d'autres règles, comme la règle de concurrence référentielle, viennent interférer dans le choix de l'expression anaphorique de l'actant 1 en  $P_3$ .

Ainsi (11) illustre cette configuration mais présente en  $P_3$  pour son actant 1 une forme pronominale, *elle*, possible, les référents co-présents ayant des caractéristiques référentielles différentes (féminin singulier vs masculin pluriel).

(11) Tout ensement ainsi que vous ouéz chastia **Melusigne ses enfans, lesquelx l'en mercierent moult.** Et lors **leur** dist **elle** : « Enfans [...] » (*Mél.* : 312, l. 2-4)

C'est ainsi, comme vous pouvez l'entendre, que *Mélusine* instruisit *ses enfans*, *lesquels* l'en remercièrent beaucoup. Alors, *elle* *leur* dit...

En effet, le référent « *Melusigne* » actant 1 des verbes *chastia* en  $P_1$  et *dist* en  $P_3$ , est repris par l'anaphore pronominale *elle* en  $P_3$  – contre la forme nominale attendue – alors que la relative a pour actant 1 « *ses enfans* » mentionné sous la forme pronominale *lesquelx*.

Il est donc impossible selon cette configuration d'apporter une réponse claire concernant l'étanchéité ou la porosité de la frontière de sortie des relatives en *lequel*.

En revanche, la **config. 2** (schéma 5) apporte des réponses. Selon celle-ci, si la frontière de sortie de  $P_{2rel.}$  est poreuse et laisse sa distribution val-réf. influencer sur celle de  $P_3$ , le maintien d'une même identité référentielle de l'actant 1 de  $P_{2rel.}$  à celui de  $P_3$  sera marqué par l'utilisation d'une forme pronominale ou zéro pour l'actant 1 du verbe de  $P_3$ .

Il en va effectivement ainsi. En (12), comme en (9), une anaphore pronominale pour l'actant 1 du verbe de  $P_3$  atteste bien la porosité de la frontière de sortie de la relative en *lequel*. Ainsi, le référent « *ces Englois et Bretons* » est actant 1 en  $P_{2rel.}$  sous la forme du

---

*courrocé de la dame.* (*QJM* : 13, l. 245-248) : seul le référent « *le pouvre homme* » est masculin singulier en contexte, de sorte qu'aucune ambiguïté référentielle n'est possible : la règle de concurrence référentielle prédomine (Dupuy-Parant, 2006 : 553).

pronom relatif *lequel* et conserve ce rôle en P<sub>3</sub> auprès du verbe *veirent* ; ce maintien étant cautionné par la reprise pronominale *il* sujet de *veirent* en P<sub>3</sub>.

(12) se courirent armer **tout chil qui le plus appareilliet estoient**, et a venir a force sus **ces Englois et Bretons**: **lequel** se quidierent partir, qant **il** veirent l'oost toute estourmie et retraire arriere, mais **il** ne porent (*Chr.* : 814, l. 130-133)  
 tous ceux qui avaiēt le plus d'équipement coururent s'armer et vinrent en nombre sur ces Anglais et Bretons, lesquels imaginèrent s'échapper quand ils virent l'armée toute éveillée et regagner du terrain (/reprendre le dessus), mais ils ne le purent.

Les tests effectués sur ce type de configuration indiquent que seules les relatives introduites par *lequel* actant 1 ont une frontière de sortie poreuse.

Le tableau 3 recense les occurrences de relatives en *lequel/lequel* actant 1 et leur taux de validation de la *porosité* de la *frontière de sortie*. Ces résultats ont été établis à partir de l'ensemble du corpus eu égard au nombre plus restreint d'occurrences.

Relatives : <b>frontière de sortie</b> <sup>33</sup> <b>Enchâssante non régie</b>		<i>Lequel</i> actant 1	Total des occurrences
<i>RDT</i>	Poreuse	5	16
	Cas indéterminés	11	
	Contre-ex.		
<i>Mél.</i>	Poreuse	3	14
	Cas indéterminés	10	
	Contre-ex.	1	
<i>QJM</i>	Poreuse		2
	Cas indéterminés	2	
	Contre-ex.		
<i>Chr.</i>	Poreuse	1	7
	Cas indéterminés	6	
	Contre-ex.		
<i>Mém.</i>	Poreuse	4	19
	Cas indéterminés	15	
	Contre-ex.		
<i>MOM</i>	Poreuse	1	16
	Cas indéterminés	13	
	Contre-ex.	2	

Tableau 3 : Frontière de sortie des propositions relatives en *lequel* actant 1 avec enchâssante non régie

Ce sont les occurrences « poreuses » et les contre-exemples qui sont représentatifs<sup>34</sup>. Très peu nombreuses (17 seulement en tout), elles attestent de la *porosité de la frontière de sortie* de la proposition subordonnée relative en *lequel* actant 1 à l'exception de trois d'entre elles.

Ainsi, le pronom relatif *lequel* actant 1<sup>35</sup> semble modifier – contrairement au pronom relatif *qui* – les caractéristiques syntactico-valentielles de la proposition subordonnée relative. Le relatif *qui* introduit une proposition subordonnée relative dont la distribution val-réf.

<sup>33</sup> Légende du tableau 3 identique à celle des tableaux 1 ou 2 : « poreuse » = frontière de sortie poreuse de la relative ; « contre-ex. » = occurrences où l'expression anaphorique de l'actant 1 de P<sub>3</sub> n'est pas compatible avec la *porosité de la frontière de sortie* de la relative en *lequel* bien que les configurations 1 et 2 soient respectées et que les référents co-présents soient de mêmes caractéristiques référentielles.

<sup>34</sup> Les occurrences « indéterminées » ne permettent pas le test (*cf.* règle de concurrence référentielle).

<sup>35</sup> Les occurrences de *lequel* et ses dérivés actant 2 ou 3 sont très rares sur cette période et ne permettent pas de voir émerger une régularité de fonctionnement quant à la frontière de sortie de la relative. Notons cependant que les rares cas de relative en *lequel* (actant 2) sont pour celles qui permettent le test et répertoriées dans les relatives à frontières de sortie poreuse (2 occurrences sur 10 dont 8 indéterminées).

n'influera pas sur celle de la proposition non régie qui la suit. A l'inverse, le relatif *lequel*<sup>36</sup> offre à la distribution val-réf. de sa relative la possibilité syntactico-valentielle d'influer sur celle de la proposition qui suit : la *frontière de sortie* d'une proposition relative en *lequel* actant 1 est *poreuse*.

**La relative en *lequel* se comporte donc sur le plan val-réf. comme une proposition non régie. Le pronom relatif *lequel* actant 1, par la *porosité* qu'il confère à la *frontière de sortie de la relative*, s'oppose donc au pronom relatif *qui* actant 1 : c'est ce qui différencie ces deux pronoms quasi synonymes mais dont les capacités de désambiguïsation ne sont pas identiques.** En effet, *qui* hérite son emploi du latin et sa forme plus ambiguë correspond au nominatif/ablatif de la déclinaison latine mais ne délivre pas d'information sur le genre ou le nombre du référent visé. En revanche, *lequel* pronom « lourd » (Buridant, 2000 : 588-589) est plus autonome sur le plan syntaxique et est désambiguïsant (genre et nombre du référent visé). Il apparaît par ailleurs tardivement, à la fin du 12<sup>e</sup> siècle en fonction d'adjectif. A cette époque, il est syntaxiquement plus autonome qu'en français moderne et aura beaucoup de succès au moment de la disparition du système casuel car il présente un fonctionnement plus analytique<sup>37</sup>. Or si Buridant explique que *qui* et *lequel* sont « interchangeables » en ancien et moyen français – ce qui d'un point de vue lexical peut être admis –, il précise aussi après analyses fréquentielles d'ampleur que *lequel* permet des constructions syntaxiques et sémantiques plus souples et plus complexes que *qui*. Nos tests sur la continuité val-réf. mettent au jour une opposition quant aux caractéristiques val-réf. induites par *qui* ou *lequel*, opposés mais complémentaires, ayant une répercussion directe sur la propagation de la continuité val-réf. ce qui justifie d'autant plus la coexistence de ces deux formes et préfigure la possibilité qu'a *lequel* d'ouvrir une proposition indépendante.

#### **2.2.4. Tests de porosité de la frontière de sortie des propositions relatives enchâssées par une proposition régie**

Les tests effectués ci-dessus ont mis au jour, malgré un niveau d'enchâssement identique, un comportement val-réf. des propositions relatives dépendant du pronom relatif introducteur : *qui, que, quoi, dont, ou, auquel* relatives à frontière de sortie étanche vs *lequel* (actant 1) relatives à frontière de sortie poreuse. Il convient donc de tester la frontière de sortie des occurrences de relatives enchâssées par des propositions régies de manière à déterminer, lorsque leurs frontières de sortie coïncident, quelle est celle de la relative ou de l'enchâssante régie qui prend le pas sur l'autre<sup>38</sup>.

Deux cas de figure existent :

- la proposition enchâssant la relative régie a une frontière de sortie étanche ;

---

<sup>36</sup> Uniquement lorsqu'il offre le rôle valentiel d'actant 1 du verbe de la proposition relative au référent qu'il reprend, tout comme le pronom relatif *qui* sujet et actant 1 du verbe de la proposition relative.

<sup>37</sup> Il apparaît principalement dans les chartes « où il favorise l'identification dans des phrases longues [...] Il permet de reprendre en anaphore, avec un terme général comme *chose*, une énumération précédente [...] Contrairement au français moderne et contemporain, où *lequel*, en distribution complémentaire de *qui*, ne peut fonctionner qu'en relative appositive pour reprendre l'ensemble dénoté par l'antécédent, *lequel* peut fonctionner sans disjonction dans une relative déterminative restrictive, le relatif simple et le relatif lourd pouvant être interchangeables, en ancien français et plus encore en moyen français. [*Lequel* devient] un strument de haute fréquence dans les phrases très étagées de la prose narrative du 16<sup>e</sup> siècle, où il permet les décrochements et les imbrications les plus fortes et les plus savantes comme outil à la fois déclencheur et enclencheur pouvant amorcer de véritables indépendantes. (Lorian, 1973 : 233-240) » (Buridant, 2000 : 189). « Ce relatif fait son apparition en ancien français dans les traductions [...] et son usage commence à se répandre au XIII<sup>e</sup> siècle. Il semble que sa fortune soit liée à l'extension de la prose » (Marchello-Nizia, 1997 : 208).

<sup>38</sup> Cette partie sera présentée de façon très brève pour des raisons de volume.

- la proposition enchâssant la relative régie a une frontière de sortie poreuse<sup>39</sup>.

Pour savoir qui de la frontière de sortie de l'enchâssante régie ou de la relative domine, deux cas de figure sont à observer:

- (i) la relative est *poreuse* (relative en *lequel* actant 1) et l'enchâssante régie est *étanche* ;
- (ii) la relative est *étanche* (relative en *qui, que, quoi, dont, où, auquel*) et l'enchâssante régie est *poreuse* (relative en *lequel* ou temporelle).

Nos tests montrent que **dans le cas de (i) ou de (ii), la frontière de sortie de la proposition enchâssante domine celle de l'enchâssée sans la modifier.**

Ainsi en (13) correspondant à (i), où l'actant 1 du verbe *soucioyt*, « *Le roy Edouard* » mentionné par *il*, dans la proposition principale précédant la proposition subordonnée comparative, est repris par anaphore pronominale avec *il* sujet du verbe *avoit* en P<sub>3</sub>, sans tenir compte du référent « *le duc de Bourgogne* » actant 1 dans la subordonnée comparative et sa relative en *lequel* enchâssée. Ce qui induit que la frontière de sortie étanche de la comparative domine celle de la relative poreuse.

(13) **Le roy Edouard** n'estoit point homme de grand ordre, mais fort beau prince,[...]. **Il** ne se soucioyt point tant de la descente **dudict conte** comme faisoit **le duc de Bourgogne, lequel** sentoit des mouvemens par Angleterre en faveur **dudict conte de Warvic**, et en **advertissoit souvent ledict roy** ; mais **il** n'avoit nulle craincte, [...] (*Mém.* : 235, l. 18-25)

*Le roi Edouard* n'était pas un homme de grande rigueur, mais un fort beau prince. [...] *Il* ne se souciait pas de la progression *dudit conte*, comme le faisait *le duc de Bourgogne, lequel* sentait des mouvements en Angleterre en faveur *dudit conte de Warvic*, et en *avertissait* souvent *ledit roi* ; mais *il* ne s'en effrayait pas,

L'exemple (14), correspondant à (ii), nous montre également que la frontière de sortie de l'enchâssante domine celle de l'enchâssée sans la modifier. Ainsi, le référent actant 1 du verbe *avoit escript* de la relative en *que* (frontière de sortie étanche), mentionné sous la forme nominale *ledict duc de Bourgogne*, ne perturbe pas la distribution val-réf. du verbe *fut* de P<sub>3</sub>. Cette continuité est établie entre P<sub>1</sub> temporelle (frontière de sortie poreuse) et P<sub>3</sub> non régie d'où la reprise pronominale du référent « *le Roy* » – actant 1 de P<sub>1</sub> temporelle – par *il*, sujet et actant 1 du verbe *fut* de P<sub>3</sub>.

(14) Toutefois **il** [=le duc de Bourgogne] faisoit semer en son ost tout le contraire, et que les siens avoient eu du meilleur.

Quant **le Roy** eut vu ces lettres **que ledict duc de Bourgogne luy avoit escript**, **il** en fut tres joyeux (*Mém.* : 227, l. 39-40)

Toutefois *le duc de Bourgogne* faisait raconter à ses troupes tout l'inverse et dire que ses hommes avaient gagné. / Quand *le Roi* eut lu les lettres que *le duc de B. lui* avait écrites, *il* en fut très joyeux.

<sup>39</sup> Cf. Dupuy-Parant (2006 : 540-544). Rappel : Seules les subordonnées temporelles et les relatives en *lequel* actant 1 ont une frontière de sortie poreuse et se comportent syntactico-valentiellement comme des propositions non régies.

Relatives : <b>frontière de sortie</b> <sup>40</sup> <b>Enchâssante régie</b>		P1 [P <sub>sub.</sub> (P <sub>rel. lequel</sub> )] P <sub>3</sub>	P1 [P <sub>rel. lequel</sub> (P <sub>sub.</sub> )] P <sub>3II</sub>	Total des occurrences	
<i>RDT</i>	Frontière de l'enchâssante dominante				5
	Cas indéterminés	5		5	
	Contre-ex.				
<i>Mél.</i>	Frontière de l'enchâssante dominante				5
	Cas indéterminés	4		4	
	Contre-ex.	1 <sup>41</sup>		1	
<i>QJM</i>					0
<i>Chr.</i>					0
<i>Mém.</i>	Frontière de l'enchâssante dominante	1 <sup>42</sup>		1	6
	Cas indéterminés	1	4	5	
	Contre-ex.				
<i>MOM</i>	Frontière de l'enchâssante dominante	1		1	6
	Cas indéterminés	5		5	
	Contre-ex.				

Tableau 4 : Frontière de sortie des propositions relatives avec enchâssante régie

Seules 3 occurrences permettent le test : deux attestent que la frontière de la proposition enchâssante domine sans modifier la frontière de la proposition enchâssée, une est un contre-exemple. Elargir le corpus permettant ce test paraît donc essentiel.

Une seconde question peut être posée : lorsque la proposition enchâssant la relative en *lequel* est de frontière de sortie poreuse comment se réalise la continuité val-réf. ? Il pourra être supposé que cette continuité s'établira comme entre propositions non régies de P<sub>1</sub> à P<sub>2</sub> à P<sub>3</sub>. Une telle configuration induira que l'enchâssante soit une proposition temporelle. Les occurrences sont très rares : seulement une dans les *QJM*, trois dans *Chr.*<sup>43</sup> et une dans *Mém.*<sup>44</sup> sans qu'aucune ne permettent de réaliser un test probant.

### 3. Conclusion

Cette recherche sur la continuité référentielle en ancien et moyen français a mis au jour un fonctionnement spécifique et unique des relatives en tant que propositions régies puisqu'elles sont susceptibles, en fonction de leur terme introducteur, de véhiculer l'information valentiello-référentielle en la recevant et en la transmettant à leur suite (relatives en *lequel* actant 1) ou sans pouvoir la transmettre ensuite (autres relatives).

<sup>40</sup> Légende du tableau 4 (cf. tableau 1, 2, 3) : tous les types de continuité val-réf. visant à répertorier les résultats des tests concernant la domination de la frontière de sortie de la proposition enchâssante régie sur l'enchâssée. « Cas indéterminés » = ne permettent pas de tirer de conclusion mais n'infirment pas la théorie.

<sup>41</sup> Et [*Hervé et ses parents*] passerent par devant l'embusche ou estoient *ceulz que Hervy et ses parents avoient envoyez devant, lesquelx les laisserent passer sans eux découvrir, puis se mirent apréz eulx au chemin. Et cilz chevauchierent (...)* (*Mél.* : 274, l. 7-11, ajouts entre crochets de nous). L'actant 1 implicite du verbe *se mirent* correspond au référent « *ceulz que Hervy et ses parents avoient envoyez devant* » alors qu'il apparaît en proposition relative en *que* à frontière de sortie étanche. Or il est également actant 1 du verbe *laisserent* de la relative en *lequel*. Si la frontière de l'enchâssante régie dominait celle de la relative *lequel*, nous aurions attendu une reprise nominale pour l'actant de *mirent*. Il semble donc que la relative en *lequel* influe sur la proposition suivante. On peut hypothétiquement y voir l'autonomie syntaxique de la relative en *lequel* repérée à l'époque médiévale : la relative en *lequel* paraissant plus être apposée qu'enchâssée.

<sup>42</sup> *Mém.* : livre III : Chap. 4, 235, l. 22-25.

<sup>43</sup> [*liquel [...]*] *porent* (*Chr.* : 814, l. 131-133) ; [*Quant chil de Calais, liquel [...]*] *joie* (*Chr.* : 826, l. 62-65) ; *li cardinal [...]* *courouchiés* (*Chr.* : 833, l. 42-47).

<sup>44</sup> : [*Des ce que [...]*] *Londres*. (*Mém.* : 247, l. 18-19)



Les tests effectués ont été appuyés sur des schémas de configuration valentiello-référentielle très précis et valables pour toute proposition régie ou non régie de même que pour les relatives dès lors que la chaîne valentiello-référentielle (actant 1) testée ne correspond pas au rôle valentiel du pronom relatif. Si tel n'est pas le cas, les tests sont néanmoins fiables concernant la frontière de sortie. Seul le nombre d'occurrences entrant dans ces configurations valentiello-référentielles se révèle parfois faible ou laisse peu d'occurrences permettant le test du fait de l'interférence liée à la règle de concurrence référentielle. En revanche, les quelques occurrences testables sont généralement sans appel et confirment notre propos.

Ainsi les relatives en *qu-*, *où*, *dont* et *auquel* apparaissent comme des propositions à frontière d'entrée poreuse mais à frontière de sortie étanche : elles sont donc comparables à des réceptacles pour les informations valentiello-référentielles précédentes, ce qui les insère dans la continuité valentiello-référentielle, sans leur permettre d'influer à leur tour sur cette dernière puisqu'elles n'entretiennent pas ce type de relation avec la proposition qui les suit. L'étanchéité de leur frontière de sortie ne perturbe pas la transmission de la continuité valentiello-référentielle mais induit un pont valentiello-référentiel entre la proposition enchâssant la relative et celle qui suit cette dernière.

En revanche, les relatives en *lequel* actant 1 apparaissent comme des propositions dont les frontières d'entrée et de sortie sont poreuses et dont le comportement syntactico-valentiel est identique à celui de propositions non régies – ce qui laisse peut-être entrevoir l'usage plus récent du relatif de liaison faisant de la relative une indépendante.

Ces résultats mettent au jour également une particularité valentiello-référentielle opposant le pronom relatif *qui* et *lequel* actant 1 dans la relative : *qui* rendant sa relative étanche à la sortie à l'inverse de *lequel*. Particularité qui peut expliciter en partie le développement du pronom relatif analogique *lequel* par opposition à *qui* et leur cohabitation.

Ce travail sur la continuité valentiello-référentielle des relatives, à une époque où la langue non normée est basée sur des usages implicites, apporte un éclairage supplémentaire et nouveau sur les spécificités de certaines propositions relatives notamment générées par le choix du pronom relatif comme *qui* et *lequel*. Elle ouvre de plus la voie pour comprendre mieux certaines particularités observées et étudiées sur des états de langue plus récents.

#### Bibliographie :

- APOTHELOZ, Denis, 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, José, & alii, 1984, *Pronoms et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris, S.E.L.A.F.
- BOSCH, Peter, 1983, *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.
- BURIDANT, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.
- CHAROLLES, Michel, 1995, « Comment repêcher les derniers ? Analyse des expressions anaphoriques en ce dernier », *Pratiques* 85, 89-112.
- CHAROLLES, Michel, 2007, « Comment évaluer les effets des relatives en qui sur les chaînes de référence », *Parcours de la phrase*, Paris, Ophrys, 193-212.
- CORBLIN, Francis, 1985, « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica* 5/1, 123-143.
- CORBLIN, Francis, 1995, *Les formes de reprise dans le discours : Anaphores et chaînes de référence*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

- DUPUY-PARANT, Estèle, 2006, *La continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, thèse de Doctorat, Université du Maine.
- DUPUY-PARANT, Estèle, 2007, « Les expressions anaphoriques : fréquence et contraintes linguistiques en récit dans les chaînes anaphoriques du XIV<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle », in A. VANDERHEYDEN, W. DE MULDER, J. MORTELMANS & T. VENCKELEER (éds), *Texte et discours en moyen français*, Turnhout, Brepols, 350.
- DUPUY-PARANT, Estèle, 2008a, « Le verbe au cœur de la continuité référentielle : Unité structurante et maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels », in B. FAGARD, S. PREVOST, B. COMBETTES & O. BERTRAND (éds), *Evolutions en français, études de linguistique diachronique*, Paris, Peter Lang, vol. 86, 63-85.
- DUPUY-PARANT, Estèle, 2008b, « Règles syntactico-sémantiques de la continuité référentielle : fréquence d'application à la traduction de Premierfait du *Decameron* de Bocasse », *Le moyen français* 63, 43-72.
- DUPUY-PARANT, Estèle, 2010, « La voix passive et les auxiliaires de voix en moyen français : Maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels. Description historique et contrastive des langues romanes », Actes du 25<sup>e</sup> Colloque International de Linguistique et Philologie Romane, section 5, Innsbruck, Éditions Niemeyer.
- EHLICH, Konrad, 1982, « Anaphora and deixis: same, similar and different ? », in R. JARVELLA & W. KLEIN (éds), *Speech, Place and Action*, Chichester, John Wiley and Sons Ltd., 315-338.
- EHLICH, Konrad, 1983, « Deixis und Anapher », in G. RAUH (éd.), *Essays on Deixis*, Tübingen, 79-97.
- GIVON, Talmy, 1983, Topic Continuity in Discourse : an Introduction, in *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, T. GIVON (éd.), Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1-41.
- GIVON, Talmy, 1989, *Mind, Code and Context, Essays in Pragmatics*, Lawrence Erlbaum Associates, London.
- GOUGENHEIM, Georges, 1974, *Grammaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle*, Paris : Picard.
- JOKINEN, Ulla, 1978, *Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions*, Helsinki, Suomen tiedeakatemia.
- JOLY, Geneviève, 2004, *L'ancien français*, St Etienne : Belin.
- KLEIBER, Georges, 1986a, « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue française* 72, 54-79.
- KLEIBER, Georges, 1986b, « Deïctiques, embrayeurs, « token-reflexives », symboles indexicaux, etc. : comment les redéfinir ? », *L'information grammaticale* 30, 3-22.
- KLEIBER, Georges, 1989a, « Généricité et typicalité », *Le français moderne* 57, 3/4, 127-154.
- KLEIBER, Georges, 1989b, « Référence indirecte ou De la divergence sur les anaphores divergentes », *Cahiers de praxématique* 12, 51-74.
- KLEIBER, Georges & Tyvaert, Jean-Emmanuel, 1990, *L'anaphore et ses domaines*, Metz : Klincksieck.
- KLEIBER, Georges, 1991, « Anaphore – deixis : où en sommes-nous ? », *L'information grammaticale* 51, 3-18.

- KLEIBER, Georges, 1994, *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot.
- KLEIBER, Georges, SCHNEDECKER, Catherine & TYVAERT, Jean-Emmanuel, 1997, *La continuité référentielle*, Paris : Klincksieck.
- LIMOUSIN, Lucie, 2010, *La continuité référentielle entre propositions non régies et propositions subordonnées relatives en lequel en ancien et moyen français*, Travail d'Etude et de Recherche, Université de Poitiers.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 1997, *La langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris : Nathan.
- MENARD, Philippe, 1994, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux : Bière.
- PREVOST, Sophie, 2001, *La post- position du sujet en français aux 15<sup>me</sup> et 16<sup>me</sup> siècles : une approche sémantico-pragmatique*, Paris : Editions du CNRS.
- SCHNEDECKER, Catherine, 1997, *Nom propre et chaînes de référence*, Paris : Klincksieck.
- TESNIERE, Lucien, 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TYVAERT, Jean-Emmanuel, 1997, « Le verbe comme germe de la préparation linguistique à la référenciation », in G. KLEIBER, C. SCHNEDECKER & J.-E. TYVAERT, (1997), *La Continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 209-228.